



Rapport financier du deuxième trimestre de l'exercice 2021-2022

Non audité

La Banque de l'infrastructure du Canada est une société d'État en propriété exclusive du gouvernement du Canada.

Table des matières

Message aux lecteurs	3
Rapport de gestion.....	4
États financiers	11
Responsabilité de la direction à l'égard des renseignements financiers	12
États financiers de la Banque de l'infrastructure du Canada	13
État intermédiaire résumé de la situation financière (non audité)	13
État intermédiaire résumé du résultat net et du résultat global (non audité)	14
État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres (non audité)	15
Tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie (non audité)	16
Notes aux états financiers intermédiaires résumés (non auditées)	17

Message aux lecteurs

Les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels ont été préparés conformément à la norme comptable internationale (IAS) 34, Information financière intermédiaire; ils doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels audités au 31 mars 2021, ainsi qu'avec le rapport explicatif inclus dans ce rapport financier trimestriel.

Les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels s'appuient sur les mêmes méthodes comptables et de calcul que celles utilisées dans le cadre de la préparation des plus récents états financiers annuels audités.

Les présents états intermédiaires résumés trimestriels respectent la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada. Comme il n'y a pas d'exigence voulant que les états financiers inclus dans le présent rapport financier trimestriel fassent l'objet d'une vérification ou d'un examen, ces états financiers n'ont pas été vérifiés ou examinés par un auditeur externe.

De temps à autre, la BIC fait des énoncés prospectifs écrits ou verbaux et peut le faire dans le présent rapport financier trimestriel. Ces énoncés prospectifs comprennent notamment des déclarations portant sur les objectifs et les stratégies mises en œuvre par la société, ainsi que des déclarations liées aux perspectives, plans, attentes, anticipations, estimations et intentions de cette dernière. Par leur nature même, ces énoncés reposent sur de multiples facteurs et hypothèses, et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, d'ordre tant général que spécifique. Compte tenu de ces incertitudes, les prédictions, prévisions, projections, et autres aspects des énoncés prospectifs sont susceptibles de ne pas se concrétiser. Un nombre important de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes exprimées.

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion a pour but de donner aux lecteurs l'opinion de la direction sur la stratégie et le rendement de la société, et devrait être lu conjointement avec les états financiers non audités pour le trimestre clos le 30 septembre 2021. Sauf indication contraire, les chiffres sont exprimés en dollars canadiens.

Aperçu

La BIC est un investisseur d'impact axé sur l'accélération des investissements en infrastructure au profit des Canadiens et des Canadiennes. En nous concentrant sur la lutte contre les changements climatiques, la connectivité des Canadiens et des Canadiennes et leur collectivité, le renforcement de la croissance économique et l'établissement de partenariats avec les peuples autochtones, nous aidons à améliorer la qualité de vie des personnes et à créer un Canada plus prospère.

Ces résultats seront atteints en investissant dans nos cinq secteurs prioritaires : Internet haut débit, transport en commun, énergie propre, infrastructures vertes, et commerce et transport.

La BIC s'est engagée à investir 35 milliards de dollars à long terme dans ces secteurs prioritaires. Dans le cadre de cet engagement global, elle s'est engagée à investir un milliard de dollars en partenariat avec les peuples autochtones, au profit de ces derniers.

L'infrastructure est un puissant levier de changement positif qui soutient la croissance économique, permet la transition vers la carboneutralité et, à plus court terme, aide à favoriser la relance économique après les impacts de la pandémie.

La BIC demeure concentrée sur la réalisation de son Plan de croissance annoncé en octobre 2020. Le Plan de croissance comprend des initiatives d'investissement dans six domaines : le transport en commun pour un navettage plus propre grâce à des autobus à zéro émission; l'énergie propre, comme dans les interconnexions; les infrastructures vertes avec une emphase sur les rénovations énergétiques de bâtiments; la connectivité à l'Internet haut débit; les infrastructures liées à l'agriculture, telles que l'irrigation qui est associée au commerce et au transport.

Parallèlement, la BIC s'est engagée à aller au-delà du Plan de croissance afin d'obtenir des résultats à long terme pour des projets plus importants et plus complexes. De cette façon, la BIC travaille sur deux volets pour réaliser des investissements dans les infrastructures.

En réunissant des partenaires de tout le paysage de l'infrastructure au Canada, la BIC agit comme un catalyseur pour combler le déficit économique de financement qui peut empêcher la réalisation de nouveaux projets d'infrastructure. Ainsi, nous permettons la construction de plus d'infrastructures. L'approche d'investissement direct et de partenariat de la BIC complète les programmes gouvernementaux, mais elle s'en distingue.

Le conseil d'administration professionnel et indépendant de la BIC supervise l'orientation de l'organisation. Sa responsabilité ultime est d'approuver les décisions d'investissement. L'équipe

de direction de la BIC collabore avec des promoteurs publics et des partenaires privés et institutionnels pour catalyser des occasions d'investissement dans nos secteurs prioritaires.

La BIC travaille en étroite collaboration avec le gouvernement du Canada à l'atteinte des résultats liés aux investissements dans l'infrastructure, tels que définis dans l'Énoncé des priorités et des responsabilités de l'ancienne ministre. Le 26 octobre, un nouveau ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités a été nommé, et nous avons hâte de travailler avec lui à la création de valeur et de résultats pour les Canadiens et les Canadiennes.

Stratégie et résultats

Investissements

La BIC est une organisation en plein essor grâce à des investissements importants. Au moment de la rédaction du présent rapport, le total de nos investissements qui ont atteint la clôture du financement ou qui sont en voie de le faire selon les modalités approuvées s'élevait à 6,3 milliards de dollars depuis la création de la BIC. Ainsi, nos investissements sont un catalyseur important pour la réalisation de projets dont le coût en capital global est estimé à 17,8 milliards de dollars au Canada, y compris 6,7 milliards de dollars provenant d'investisseurs privés et institutionnels.

La répartition sectorielle des 6,3 milliards de dollars d'investissements de la BIC se fait de la façon suivante :

- **2,6 milliards \$ dans le transport en commun**
- **1,4 milliard \$ dans l'énergie propre**
- **0,3 milliard \$ dans les infrastructures vertes**
- **1,5 milliard \$ dans l'Internet à haut débit**
- **0,5 milliard \$ dans le commerce et transport**

La portée, le rythme et l'ampleur de nos investissements ont continué à progresser au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021-2022 alors que la BIC a atteint la clôture financière avec des partenaires pour un certain nombre d'investissements :

- **Autobus Séguin** : La BIC investira jusqu'à 15 millions de dollars pour appuyer Autobus Séguin dans son acquisition de 131 nouveaux autobus scolaires à zéro émission au cours des cinq prochaines années. Cet investissement permettra d'assurer le transport sécuritaire et écologique des élèves, tout en stimulant l'économie. Ce projet sera déterminant pour aider la province de Québec à réaliser son objectif d'électrifier 65 % de son parc de véhicules scolaires d'ici 2030.
- **Projet ferroviaire Tshiuéti** : Le service de transport de marchandises et de passagers entre Schefferville et Sept-Îles est le seul lien facilement accessible qui relie trois Premières nations : la Nation innue Takuaihan Uashat Mak Mani-utenam, la Nation innue Matimekush-Lac John et la Nation naskapie de Kawawachikamach. La BIC investira 50 millions de dollars sous forme d'un prêt à long terme entièrement remboursable. Il s'agit du premier

investissement de la BIC dans le cadre de l'Initiative pour les communautés autochtones lancée en mars 2021.

- **Rénovations énergétiques du Toronto Western Hospital** : La BIC investit dans le plus grand système de transfert d'énergie des eaux usées brute au monde au Toronto Western Hospital, membre de l'University Health Network (UHN). La BIC financera jusqu'à 19,3 millions de dollars pour un projet de rénovations énergétiques qui consiste en un système de transfert d'énergie des eaux usées qui fournit à l'hôpital un système de chauffage et de refroidissement à faible teneur en carbone grâce à l'extraction de l'énergie thermique des eaux usées de la ville de Toronto.
- **Société de financement et d'accompagnement en performance énergétique du Québec (SOFIAC)** : La BIC investira jusqu'à 100 millions de dollars dans les rénovations énergétiques de bâtiments dans la province de Québec pour permettre aux entreprises commerciales et industrielles, ainsi qu'aux propriétaires d'immeubles multi-résidentiels dont les dépenses énergétiques annuelles minimales s'élèvent à un million de dollars et dont les économies d'énergie potentielles sont de 25 % à 40 %, de tirer parti des ressources techniques et financières de la SOFIAC. Ils pourront ainsi développer et mettre en œuvre des projets de rénovations énergétiques visant à optimiser leur rendement énergétique et à réduire leur empreinte carbone.
- **Enwave Energy Corporation** : La BIC a conclu une convention de crédit avec Enwave pour financer jusqu'à 600 millions de dollars pour le développement et l'expansion de systèmes d'énergie de quartier à Toronto et à Mississauga. Il y a six projets en cours de développement qui augmenteront l'efficacité et l'utilisation des technologies à faible émission de carbone et réduiront les émissions de gaz à effet de serre.
- **Internet haut débit au Manitoba** : La BIC s'est engagée à investir 164 millions de dollars pour financer la construction et l'exploitation du réseau d'Internet haut débit à fibre optique du dernier kilomètre au profit d'environ 49 000 foyers mal desservis dans les zones rurales du sud du Manitoba, en fournissant un débit amélioré allant jusqu'à un gigabit par seconde.
- **Autobus à zéro émission dans la ville d'Edmonton** : La BIC investit jusqu'à 14,4 millions de dollars pour aider la ville d'Edmonton à acheter 20 nouveaux autobus à zéro émission pour son parc de véhicules de transport en commun. Cela contribuera à la transition de la ville vers un transport plus durable, réduira son empreinte carbone tout en offrant un service de transport en commun de haute qualité aux usagers.
- **Station du Réseau express métropolitain à l'aéroport international Montréal-Trudeau** : Ce projet comprend la construction d'une station de métro du REM qui reliera l'aéroport de Montréal au REM. Il s'agit d'un réseau de transport en commun léger sur rail de 67 kilomètres comprenant 26 stations actuellement en construction dans la région du Grand Montréal. La BIC investit jusqu'à 300 millions de dollars dans le projet.

De plus, au cours du deuxième trimestre, la BIC a annoncé sa participation dans les investissements suivants qui se dirigent désormais vers une clôture financière :

- **Algoma Steel Inc.** : La BIC investira jusqu'à 220 millions de dollars dans ce projet, ce qui permettra à Algoma Steel Inc. d'éliminer progressivement les procédés d'élaboration de l'acier au charbon et de moderniser ses activités afin d'utiliser de l'équipement de pointe et d'appuyer sa transition vers l'utilisation de fours à arc électrique. La transformation de ces installations devrait permettre une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de plus de 70 % et concorde avec l'objectif du Canada de réduire les GES industriels.

- **Autobus à zéro émission dans la ville de Brampton :** La BIC investira jusqu'à 400 millions de dollars pour soutenir l'achat de jusqu'à 450 autobus à zéro émission (AZE) par Brampton Transit d'ici 2027. L'investissement de la BIC contribuera aux coûts d'investissement initiaux des AZE et de l'infrastructure de recharge connexe. Il s'agit du troisième investissement de la BIC dans les AZE auprès d'une municipalité à l'appui de l'une des plus grandes conversions de véhicules de transport en commun au Canada à ce jour.

À la suite du deuxième trimestre, la BIC a aussi annoncé qu'elle investira 13 millions de dollars pour appuyer le développement du débarcadère de Kahkewistahaw à Saskatoon, en Saskatchewan. Cela permettra la construction de nouvelles infrastructures routières, d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées dans une nouvelle réserve urbaine.

Pour appuyer sa prise de décision, l'équipe des investissements de la BIC a élaboré un cadre d'investissement qu'elle met actuellement en œuvre. De plus, elle entreprend la modernisation des processus et des outils de technologie de l'information pour soutenir les investissements. Le déploiement s'est fait au moyen d'une formation obligatoire aux employé(e)s pour qu'ils et elles soient bien informé(e)s des changements apportés au processus d'investissement.

À l'appui du développement de projets

Les progrès réalisés au cours du dernier trimestre comprennent également des initiatives d'accélération de projets. Dans le cadre de cette initiative, nous faisons progresser la planification ou les travaux préliminaires liés aux projets à fort potentiel d'investissement futur de la BIC. La BIC et le ministère des Transports et de l'Infrastructure de Terre-Neuve-et-Labrador ont signé un protocole d'entente (PE) afin de poursuivre l'évaluation d'un lien de transport fixe entre l'île de Terre-Neuve et le Labrador. La BIC développe aussi de nouvelles possibilités avec des partenaires autochtones, y compris un projet avec la Première Nation des Chippewas de Georgina Island, afin d'accélérer la revue diligente technique du projet et l'élaboration d'analyses de rentabilité qui pourraient mener à des investissements futurs.

Personnes, diversité et inclusion

La diversité et l'inclusion font partie intégrante des valeurs de la BIC.

Le 30 septembre, la BIC a observé la première Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. Dans le cadre de son engagement continu à travailler avec les peuples autochtones, à mieux faire connaître leur histoire et à poursuivre une collaboration significative avec eux, la BIC a fourni aux employé(e)s du matériel et des ressources d'apprentissage afin de leur permettre d'observer attentivement la journée. Cela permet d'assurer que nos équipes et notre organisation sont engagées à contribuer à la réconciliation en établissant des relations positives et fructueuses en partenariat avec les communautés autochtones et au profit de celles-ci.

La BIC a établi un comité pour la diversité et l'inclusion composé d'employé(e)s de toute l'organisation pour déterminer et orienter les objectifs et les actions qui soutiennent un lieu de

travail positif, respectueux et productif. Le comité pour la diversité et l'inclusion planifie un certain nombre d'initiatives liées à la formation et au perfectionnement continu en matière de diversité au sein de l'organisation, notamment l'inclusion de principes de diversité dans le recrutement continu.

Six des onze administrateurs(trices) de la BIC, soit 55 %, sont des femmes, ce qui fait de la BIC un modèle de diversité. Au 30 septembre 2021, 39 % de nos 82 employé(e)s sont des femmes.

Continuité des activités pendant la pandémie

La BIC continue d'exercer ses activités dans le contexte de son plan de continuité des activités, et ce, principalement en télétravail. Il est possible de travailler dans nos bureaux sur une base volontaire et de façon ponctuelle. La planification du retour au bureau se poursuit et s'appuie sur les directives des autorités de santé publique et du gouvernement.

La BIC a mis en place une politique de vaccination contre la COVID-19 pour les employé(e)s et des programmes de formation de retour au bureau, afin de soutenir nos équipes pour un retour au bureau sûr et sain.

Recherches

La BIC continue d'appuyer des activités de connaissances et de recherche qui soutiennent ses objectifs. Ces activités seront pertinentes pour les promoteurs publics de projets d'infrastructure, les investisseurs privés et institutionnels ainsi que pour l'ensemble de la communauté responsable des politiques publiques. À cette fin, la BIC a récemment participé à des projets de recherche liés aux rénovations énergétiques, à la cybersécurité et à l'aménagement axé sur le transport en commun.

Perspectives

La BIC continue de rechercher des occasions d'investissements dans des projets de grande envergure où elle peut jouer un rôle important pour mobiliser des capitaux privés et institutionnels afin de combler les lacunes en matière de financement et d'aider à bâtir plus d'infrastructures.

La BIC a un solide bassin de projets en cours d'examen, avec 35 projets en structuration d'investissement qui pourraient mener à de nouveaux engagements d'investissement. Par conséquent, les perspectives d'investissements de la BIC demeurent solides, et des investissements supplémentaires seront approuvés et annoncés au cours des six prochains mois et au cours du prochain exercice. Plus de vingt de ces projets font partie des secteurs des infrastructures vertes et de l'énergie propre.

La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 26), qui s'est déroulée du 31 octobre au 12 novembre, a été un moment décisif pour expliquer la manière dont la communauté internationale relèvera les défis liés aux changements climatiques. Alors que l'accent est mis sur l'urgence d'atteindre les objectifs climatiques, il est essentiel que la BIC

appuie les investissements durables, y compris l'attraction de capitaux privés dans des secteurs comme le transport en commun, l'énergie propre et les infrastructures vertes. L'engagement de la BIC à jouer son rôle se reflétera également dans les activités connexes, comme l'établissement de rapports relatifs aux changements climatiques et son appui aux connaissances et au leadership éclairé liés à ses priorités en matière d'infrastructure durable.

État des activités – États financiers

Le tableau suivant présente les produits et dépenses de la BIC pour le deuxième trimestre :

Pour la période close le 30 septembre	2021	2020	Variation en \$
Produit d'intérêts	11,2 \$	10,8 \$	0,4 \$
Dépenses liées à l'exploitation	(18,5)	(11,1)	(7,4)
Perte d'exploitation nette avant les services-conseils pour Via Rail, dépenses liées au développement de projets et provision pour pertes	(7,3)	(0,3)	(7,0)
Charges liées aux services-conseils pour VIA Rail	(5,8)	(14,5)	8,7
Dépenses liées au développement de projet en cours	(0,4)	(0,6)	0,2
Provision pour pertes	(2,1)	(86,7)	84,6
Perte nette avant le financement public	(15,6)	(102,1)	86,5
Financement public	114,9	247,2	(132,3)
Résultat net	99,3 \$	145,1 \$	(45,8) \$

Revenus

Les intérêts courus des activités de financement s'élevaient à 11,1 millions de dollars, soit une augmentation de 5,6 millions de dollars par rapport à la période précédente. L'augmentation des intérêts courus est le résultat de la croissance du portefeuille découlant des décaissements de capital subséquents.

Charges

Le total des dépenses générales et administratives pour le deuxième trimestre 2021-2022 s'élevait à 24,7 millions de dollars. Elles comprenaient les dépenses liées à l'exploitation de la BIC de 18,5 millions de dollars (11,1 millions de dollars en 2020-2021) et 5,8 millions de dollars (14,5 millions de dollars en 2020-2021) de dépenses liées aux activités de planification du bureau de projet conjoint pour le développement du projet de train à grande fréquence et 0,4 million de dollars (0,6 million de dollars en 2020-2021) liés au développement de projet.

En raison des niveaux plus élevés d'activités liées aux investissements, les dépenses liées à l'exploitation de la BIC ont augmenté principalement en raison des services de consultation technique et de conseils juridiques liés aux activités de revue diligente pour les projets du Plan

de croissance. Ces services comprenaient l'évaluation de la portée, de la conception, des risques et de la viabilité de la construction et de la technologie proposées. De plus, la BIC a continué d'accroître ses capacités dans toute l'organisation en engageant des employé(e)s hautement qualifié(e)s et en simplifiant les processus. Tout cela a été effectué dans les limites du budget d'entreprise approuvé et conformément au cadre des ressources humaines.



États financiers

Responsabilité de la direction à l'égard des renseignements financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers intermédiaires résumés trimestriels, conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. Il incombe également à la direction de veiller à ce que tous les autres renseignements présentés dans le rapport financier trimestriel correspondent, le cas échéant, à ceux présentés dans les états financiers intermédiaires résumés trimestriels.

Ces états financiers ont été établis d'après la norme comptable internationale (IAS) 34, Information financière intermédiaire. Ils n'ont pas été vérifiés ou examinés par un auditeur externe. À notre connaissance, les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels rendent fidèlement compte, dans tous leurs aspects significatifs, de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



Ehren Cory

Président-directeur général

Le 17 novembre 2021

États financiers de la Banque de l'infrastructure du Canada

État intermédiaire résumé de la situation financière (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

Au	Note	30 septembre 2021	31 mars 2021
Actifs			
Actifs courants :			
Trésorerie		2 820 \$	1 695 \$
Financement public à recevoir lié aux dépenses de fonctionnement		528	5 442
TVH à recevoir		4 021	2 942
Charges payées d'avance		133	140
		7 502	10 219
Actifs non courants :			
Prêt à recevoir	7	1 345 530	1 244 924
Actif au titre du droit d'utilisation	9	3 049	3 180
Immobilisations corporelles	10	1 803	1 943
		1 357 884 \$	1 260 266 \$
Passifs et capitaux propres			
Passifs courants :			
Financement public différé lié aux dépenses d'investissement		45	-
Créditeurs et charges à payer	11	7 145	8 704
Obligations locatives	9	230	227
		7 420	8 931
Passifs non courants :			
Passifs différés		1 750	1 634
Obligations locatives	9	3 450	3 566
Financement public différé lié aux dépenses d'investissement		1 803	1 943
		7 003	7 143
Capitaux propres :			
		1 343 461	1 244 192
		1 357 884 \$	1 260 266 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État intermédiaire résumé du résultat net et du résultat global (non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Note	Pour la période de trois mois close le 30 septembre		Pour la période de six mois close le 30 septembre	
		2021	2020	2021	2020
Revenus (perte) d'investissement :					
Produit d'intérêts		5 665 \$	5 468 \$	11 164 \$	10 863 \$
Provision pour pertes		(2 101)	(86 736)	(2 101)	(86 736)
		3 564	(81 268)	9 063	(75 873)
Charges :					
Générales et administratives					
Rémunération		6 075	3 634	11 987	7 124
Honoraires		1 901	1 658	4 807	2 602
Administration		785	732	1 539	1 224
Amortissement		87	77	172	138
Charge d'intérêts		20	22	41	44
Total des dépenses de fonctionnement		8 868	6 123	18 546	11 132
Services- conseils et développement de projet	13	2 593	8 445	6 181	15 129
		11 461	14 568	24 727	26 261
Perte nette avant le financement public					
		(7 897)	(95 836)	(15 664)	(102 134)
Financement public :					
Crédits d'investissement		39 206	-	90 206	221 000
Crédits aux fins d'exploitation		11 375	14 491	24 556	26 123
Crédits en capital		86	77	171	138
		50 667	14 568	114 933	247 261
Résultat net et résultat global		42 770 \$	(81 268) \$	99 269 \$	145 127 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres (non audité)

Pour la période de trois mois close le 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens)

Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2021	Capital social (note 1)	Bénéfices non distribués	Total des capitaux
Solde au 30 juin 2021	- \$	1 300 691 \$	1 300 691 \$
Résultat net et résultat global	-	42 770	42 770
Solde au 30 septembre 2021	- \$	1 343 461 \$	1 343 461 \$

Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2021	Capital social (note 1)	Bénéfices non distribués	Total des capitaux
Solde au 30 juin 2020	- \$	1 301 836 \$	1 301 836 \$
Résultat net et résultat global	-	(81 268)	(81 268)
Solde au 30 septembre 2020	- \$	1 220 568 \$	1 220 568 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres (non audité)

Pour la période de six mois close le 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens)

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2021	Capital social (note 1)	Bénéfices non distribués	Total des capitaux
Solde au 1 ^{er} avril 2021	- \$	1 244 192 \$	1 244 192 \$
Résultat net et résultat global	-	99 269	99 269
Solde au 30 septembre 2021	- \$	1 343 461 \$	1 343 461 \$

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2020	Capital social (note 1)	Bénéfices non distribués	Total des capitaux
Solde au 1 ^{er} avril 2020	- \$	1 075 441 \$	1 075 441 \$
Résultat net et résultat global	-	145 127	145 127
Solde au 30 septembre 2020	- \$	1 220 568 \$	1 220 568 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

Note	Pour la période de trois mois close le 30 septembre		Pour la période de six mois close le 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Entrées (sorties) de trésorerie liées à ce qui suit :				
Activités de fonctionnement :				
Résultat net	42 770 \$	(81 268) \$	99 269 \$	145 127 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :				
Produit d'intérêts couru sur le prêt à recevoir	(5 656)	(5 462)	(11 137)	(10 845)
Provision pour pertes	2 101	86 736	2 101	86 736
Charge d'intérêts sur les contrats de location des bureaux	20	22	41	44
Amortissement – actif au titre du droit d'utilisation	66	66	131	131
Amortissement - Immobilisations corporelles	86	77	171	138
Amortissement du financement différé lié aux dépenses en capital	(86)	(77)	(171)	(138)
Variation des passifs différés	408	198	116	216
Variation du fonds de roulement hors trésorerie :				
Financement public à recevoir lié aux dépenses de fonctionnement	3 110	(2 612)	4 914	64
Financement public différé lié aux dépenses d'investissement	45	-	45	(221 000)
Coûts de transaction	(1 364)	-	(1 364)	-
TVH à recevoir	(450)	(387)	(1 079)	(1 216)
Charges payées d'avance	(19)	(24)	7	(42)
Créditeurs et charges à payer	647	1 704	(1 559)	828
Déboursments de prêts	(39 206)	-	(90 206)	(221 000)
Total des entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de fonctionnement	2 472 \$	(1 027) \$	1 279 \$	(220 957) \$
Activités de financement :				
Financement public différé lié aux dépenses d'investissement	15	318	30	510
Païement des obligations locatives	(77)	(77)	(154)	(154)
Total des entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	(62) \$	241 \$	(124) \$	356 \$
Activités d'investissement :				
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(15)	(318)	(30)	(510)
Total des entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement	(15) \$	(318) \$	(30) \$	(510) \$
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie au cours de la période	2 395	(1 104)	1 125	(221 111)
Trésorerie à l'ouverture de la période	425	1 761	1 695	221 768
Trésorerie à la clôture de la période	2 820 \$	657 \$	2 820 \$	657 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés (non audités)

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2021

1. Loi constitutive, mission et activités de la société :

La Banque de l'infrastructure du Canada (la « BIC » ou la « société ») est une société d'État créée par une loi du Parlement (la Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada [la « *Loi sur la Banque* »]) le 22 juin 2017. Elle a été constituée en personne morale au Canada; elle est détenue en propriété exclusive par le gouvernement canadien. Le capital social de la BIC est de 100 \$; il est réparti en 10 actions d'une valeur nominale de 10 dollars chacune (en dollars courants), soit un capital-actions total de 100 \$ (en dollars courants).

Son siège social est situé au 150, rue King Ouest, bureau 2309, Toronto (Ontario) M5H 1J9, Canada.

L'objectif de la BIC consiste à faire des investissements, ainsi qu'à attirer les investisseurs privés et institutionnels pour qu'ils investissent dans des projets d'infrastructure canadiens (ou partiellement canadiens) qui génèrent des revenus et servent l'intérêt public, par exemple en favorisant la croissance économique ou en contribuant à la durabilité des infrastructures canadiennes.

La BIC réalise des projets en collaboration avec des promoteurs des administrations fédérale, provinciales, territoriales, municipales et autochtones, ainsi qu'avec le secteur privé. Les investissements de la BIC s'harmonisent avec les priorités économiques du gouvernement du Canada. La BIC a également pour mandat de fournir des services-conseils aux promoteurs de projets dès les premières étapes du développement de projet afin d'en maximiser le potentiel.

À l'heure actuelle, la BIC reçoit des crédits du gouvernement du Canada. Le Parlement a accordé à la BIC jusqu'à 35 milliards de dollars sur 11 ans jusqu'à la fin de l'exercice 2027-2028, ainsi que les pouvoirs nécessaires pour participer à des opérations d'infrastructures. Sur ces 35 milliards de dollars, le gouvernement du Canada permettra jusqu'à 15 milliards de dollars au titre de son cadre financier. La BIC fournira de nombreux instruments financiers, soit des prêts, des investissements en capitaux propres et, le cas échéant, des garanties de prêt afin de mobiliser des investissements privés là où aucun investissement n'aurait lieu autrement. La société d'État décidera de l'utilisation des différents types d'instruments financiers en fonction des caractéristiques uniques de chaque transaction. Le modèle de la BIC vise à mobiliser des investissements privés et institutionnels et à en tirer profit et à relier les rendements financiers à l'achalandage et au risque en matière de recettes des projets d'infrastructure. Pour attirer des investissements privés et institutionnels vers des projets, un soutien pourrait être fourni à des taux inférieurs à ceux du marché, à des conditions plus flexibles ou sur une base subordonnée. Outre ce financement, la BIC devrait réaliser des investissements dans des projets qui servent l'intérêt public dans ses secteurs prioritaires : transport en commun, énergie propre, infrastructures vertes, Internet haut débit et commerce et transport. Pour ce faire, la BIC devrait entre autres recourir à son initiative du Plan de croissance de dix milliards de dollars approuvé. La BIC peut également investir dans d'autres

segments du secteur des infrastructures s'ils sont soutenus par des politiques gouvernementales, de même que dans des projets partout au pays.

La BIC n'est pas mandataire de Sa Majesté la Reine du chef du Canada, sauf lorsqu'elle i) conseille les ministres, ministères, commissions et organismes fédéraux, ainsi que les sociétés d'État, au sens du paragraphe 83(1) de la Loi sur la gestion des finances publiques (la « LGFP »), sur des investissements dans des projets d'infrastructures; ii) recueille et diffuse des données au titre de la Loi sur la Banque; iii) agit pour le compte du gouvernement fédéral afin d'assurer la prestation de services ou de programmes et l'octroi d'une aide financière, aux termes de la Loi sur la Banque; et iv) mène toute activité utile à la réalisation de sa mission que le gouverneur en conseil peut préciser par décret. La BIC est également nommée dans la Partie I de l'Annexe III de la LGFP.

Conformément à l'alinéa 149(1)d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, la BIC est exemptée de l'impôt fédéral sur le revenu.

La BIC rend compte de ses activités au Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Infrastructure et des Collectivités.

2. Base d'établissement :

Les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels non audités ont été préparés conformément à la norme comptable internationale 34 (l'« IAS 34 »), Information financière intermédiaire, telle qu'elle a été publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Comme le permet cette norme, les présents états financiers intermédiaires résumés ne comprennent pas la totalité des informations dont la production est obligatoire dans les états financiers annuels, et ils devraient être lus conjointement avec les états financiers audités de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2021.

Les états financiers ont été préparés sur la base du coût historique, sauf dans les cas où une norme internationale d'information financière (« IFRS ») particulière exige une évaluation de la juste valeur, comme il est expliqué ci-après dans les méthodes comptables.

Certaines données comparatives ont été reclassées pour se conformer à la présentation de l'année en cours. Les changements ont eu un impact sur l'état intermédiaire résumé du résultat net et du résultat global, où les honoraires professionnels ont été reclassés dans les services-conseils et le développement de projets (note 13), ce qui n'a entraîné aucun changement dans le solde du revenu net et du résultat global. Cette modification reflète la définition donnée par la direction des dépenses liées au développement de projets, qui sont différentes des dépenses liées à l'exploitation.

Tous les montants présentés dans ces états financiers et les notes sont en milliers de dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la BIC, sauf indication contraire.

3. Principales méthodes comptables :

Les méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers intermédiaires sont les mêmes que celles qui sont expliquées à la note 3 des états financiers annuels audités de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2021. Les états financiers intermédiaires devraient être lus conjointement avec les états financiers annuels audités.

4. Jugements, estimations et hypothèses comptables importants :

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction est tenue de formuler des jugements, des estimations et des hypothèses subjectives qui influent sur les valeurs comptables de certains actifs et passifs, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de charges enregistrés durant la période. Des changements importants dans les hypothèses sous-jacentes pourraient entraîner des changements importants dans les jugements et les estimations correspondants. Par conséquent, la direction revoit régulièrement ces hypothèses. Les révisions des jugements et des estimations comptables sont comptabilisées de manière prospective, c'est-à-dire dans la période au cours de laquelle les jugements et estimations sont révisés et dans toute période future affectée.

IMPACT DE LA COVID-19

Bien que les mesures d'endiguement de la pandémie, y compris la distribution de vaccins, aient atténué l'impact économique continu de la COVID-19, l'incidence sur l'économie canadienne dépendra des développements futurs : la demande des consommateurs(trices), la perturbation des chaînes d'approvisionnement, la pénurie de personnel, les nouveaux modes de travail hybrides et la fin des programmes de soutien du gouvernement. Tous ces éléments sont très incertains et pourraient avoir des effets à plus long terme sur l'activité économique et commerciale.

La pandémie de COVID-19 accroît la nécessité d'observer attentivement l'environnement économique et du marché et de son impact sur les estimations importantes dans les états financiers. Cela a une incidence particulière sur les estimations et les hypothèses relatives à la provision pour perte de crédit et à l'évaluation des instruments financiers. Pour faire face aux incertitudes actuelles et futures inhérentes à l'environnement, la direction a revu et mis à jour son modèle de pertes de crédit attendues (PCA) dans le contexte des conditions macro et micro économiques précipitées par la COVID-19 et son impact sur les secteurs dans lesquels la BIC investit.

De plus, nous avons pris en compte des jugements et des estimations prospectifs sur la main-d'œuvre, qui comprennent les répercussions futures de l'environnement de télétravail et des restrictions d'ouverture et de fermeture répétées. Au fur et à mesure que nous connaissons mieux les conséquences économiques de la COVID-19, la direction rajustera les facteurs économiques et en tiendra compte dans la provision pour pertes sur créances attendues au cours des prochaines périodes (Se reporter à la note 7)

Les jugements et les estimations que nous formulons aux fins de la préparation de nos états financiers portent sur des sujets qui sont incertains par nature. Ils peuvent comprendre l'évaluation des instruments financiers, la provision pour pertes sur créances, la dépréciation d'actifs et les provisions. Nous pensons que nos estimations de la valeur de nos actifs et de nos passifs sont appropriées au 30 septembre 2021.

Le contexte économique dans lequel nous exerçons nos activités continue d'être soumis à une volatilité persistante. Cela pourrait avoir une incidence sur nos résultats financiers. Nous suivons de près les conditions changeantes et leurs impacts.

Jugements

Des renseignements sur les jugements exercés dans l'application des méthodes comptables dont l'effet sur les montants comptabilisés dans les états financiers est le plus important sont présentés dans les notes qui suivent.

- Note 7 – Établir les critères permettant de déterminer si le risque de crédit associé à un actif financier a augmenté de manière importante depuis sa comptabilisation initiale, déterminer la méthode d'intégration des renseignements prospectifs dans la mesure des PCA et choisir et approuver les modèles utilisés pour mesurer les PCA.
- Notes 5 et 7 – Pour comptabiliser les actifs financiers de façon appropriée, la direction doit recourir à des jugements, notamment dans la détermination de la juste valeur des actifs, à savoir si les actifs satisfont aux critères de classification comme étant détenus uniquement en vue de recevoir le capital et les intérêts.

Hypothèses et incertitudes liées aux estimations

Des renseignements sur les hypothèses et les estimations importantes sont présentés dans les notes qui suivent :

- Note 7 – Dépréciation des instruments financiers : déterminer les données utilisées dans le modèle de mesure des PCA, y compris l'intégration des renseignements prospectifs et des probabilités connexes.
- Notes 5 et 7 – Détermination de la juste valeur des instruments financiers dont les données non observables sont importantes.

5. Juste valeur des instruments financiers :

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur sont classés selon l'un des trois niveaux hiérarchiques décrits ci-dessous. Chaque niveau reflète l'importance des données utilisées aux fins de l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs :

Niveau 1 – Les données qui sont fondées sur les prix cotés non rajustés sur des marchés actifs pour des instruments identiques.

Niveau 2 – Les données, autres que les prix cotés au niveau 1, qui sont observables pour les instruments, directement ou indirectement. Cette catégorie peut comprendre des instruments évalués à l'aide de prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments similaires, de prix cotés pour des instruments identiques ou similaires sur des marchés considérés comme moins qu'actifs ou d'autres techniques d'évaluation dans le cadre desquelles toutes les données importantes peuvent être observées directement ou indirectement à partir des données de marché.

Niveau 3 – Les données qui sont non observables. Cette catégorie inclut les instruments pour lesquels la technique d'évaluation comprend des données qui ne sont pas observables, et dont les données ont une incidence importante sur l'évaluation de l'instrument.

Prêt à recevoir et engagement de prêt

Pour les prêts qui répondent aux critères d'évaluation ultérieure au coût amorti, le BIC a divulgué, mais n'a pas évalué, son prêt à recevoir et son engagement de prêt à leur juste valeur. Bien que le prêt à recevoir et l'engagement de prêt à recevoir sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, la différence entre la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et le prix de transaction n'est pas comptabilisée immédiatement en résultat, mais est différée dans la valeur comptable de l'engagement de prêt et du prêt à recevoir.

Pour les prêts qui répondent aux critères d'évaluation ultérieure à la juste valeur par le biais du compte de résultat, l'engagement de prêt est initialement comptabilisé à sa juste valeur. Cependant la différence entre la juste valeur et le prix de l'opération est reportée et passée en charges au prorata des prélèvements. Le prêt en résultant est comptabilisé à sa juste valeur et tout gain ou perte survenant aux dates de prélèvement représente un règlement de l'engagement de prêt plutôt qu'un gain ou une perte au jour le jour.

L'objectif des techniques d'évaluation est de parvenir à une évaluation à la juste valeur qui reflète le prix qui devrait être reçu pour vendre l'actif ou payé pour transférer le passif dans le cadre d'une opération ordonnée entre acteurs du marché à la date d'évaluation.

Afin de déterminer la juste valeur du prêt à recevoir et de l'engagement de prêt, la BIC a utilisé des techniques fondées sur la valeur actualisée nette et les flux de trésorerie actualisés, en plus de comparer le rendement d'instruments financiers de projets similaires pour lesquels des données de marché observables étaient disponibles. La direction a exercé son jugement et produit des estimations aux fins du choix du modèle d'évaluation et des taux d'actualisation appropriés ainsi que de la détermination des flux de trésorerie futurs prévus des instruments, de la probabilité de défaillance et de paiement anticipé des contreparties et des niveaux de volatilité et de corrélation prévus.

Les données et les valeurs des modèles ont été calibrées pour toutes les données historiques et les prévisions publiées et, le cas échéant et dans la mesure du possible, par rapport à des opérations similaires observées récemment. Ce processus d'étalonnage est intrinsèquement subjectif et donne lieu à diverses données et estimations possibles de la juste valeur; par

conséquent, la direction a dû exercer son jugement afin de choisir l'approche la plus appropriée parmi ces possibilités.

La BIC s'est appuyée sur les rendements observables de prêts similaires pour le financement d'un projet d'infrastructure à grande échelle aux fins de l'évaluation à la juste valeur des instruments. Bien que la disponibilité des prix sur les marchés observables et des données utilisées dans le modèle ait réduit en partie la nécessité pour la direction d'exercer son jugement et d'effectuer des estimations, d'importantes données non observables pouvaient avoir une incidence importante sur les états financiers. Ces données comprennent notamment le calcul d'un écart de crédit propre à l'emprunteur, et une évaluation des facteurs de risque utilisés pour des instruments comparables, mais pas nécessairement équivalents, servant à estimer les écarts de crédit et de liquidités dans le calcul de la juste valeur.

Les estimations de la juste valeur obtenues à partir des modèles ont ensuite été ajustées pour tenir compte d'autres facteurs, tels que les risques propres aux projets, dans la mesure où la BIC estimait qu'un acteur tiers des marchés puisse en tenir compte dans l'établissement du prix d'une transaction.

Instrument financiers non évalués à la juste valeur

Le tableau suivant présente les justes valeurs des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur, et les analyses en fonction du niveau de la hiérarchie des justes valeurs dans lequel chaque évaluation est classée.

Au			30 septembre 2021		31 mars 2021	
	Note	Niveau	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Prêt à recevoir	7	3	915 660	1 345 530	825 000	1 244 924
Engagement de prêt	7	3	(323 975)	-	(157 700)	-

Il n'y a pas eu de transfert de montants entre les niveaux pendant la période de référence.

La juste valeur de tous les autres instruments financiers non évalués à la juste valeur est égale à leur valeur comptable.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2021, il n'y a eu aucun prélèvement sur les prêts détenus à la juste valeur par le biais du compte de résultat (30 septembre 2020 – néant).

6. Classement et évaluation des instruments financiers :

Le tableau suivant résume le classement des instruments financiers de la BIC :

Au	Note	Base d'évaluation	30 septembre 2021	31 mars 2021
Trésorerie	–	Coût après amortissement	2 820	1 695
Financement public à recevoir lié aux dépenses de fonctionnement	–	Coût après amortissement	528	5 442
Prêt à recevoir	7	Coût après amortissement	1 345 530	1 244 924
Créditeurs et charges à payer	11	Coût après amortissement	7 145	8 704

Voir la note 3 au sujet des méthodes comptables utilisées pour l'engagement de prêt qui sont expliquées dans les états financiers audités annuels de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2021.

7. Prêt à recevoir et engagement de prêt :

Le 28 septembre 2018, la BIC a conclu une convention de crédit avec le Réseau express métropolitain inc. (« convention avec le REM »). En vertu de cette convention, la BIC a accepté d'accorder un prêt de 1,283 milliard de dollars pour contribuer au financement du réseau de métro léger automatisé et électrique reliant le centre-ville de Montréal, la Rive-Sud, l'Ouest-de-l'Île, la Rive-Nord et l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau. Au 30 septembre 2021, le plein montant du prêt de 1,283 milliards de dollars était financé.

Le 18 décembre 2020, la BIC a conclu une entente de crédit avec Irrigating Alberta Inc. Pour accorder un prêt de 407,5 millions de dollars. L'objectif est l'expansion de l'infrastructure d'irrigation pour huit districts d'irrigation dans le sud de l'Alberta. Le 9 août 2021, une convention de crédit modifiée et mise à jour a été signée afin d'exercer la disposition accordée prévue dans la convention de crédit initiale, ce qui a porté la limite de crédit à 466,3 millions de dollars pour l'élargissement de la portée liée aux zones d'irrigation préexistantes et nouvelles.

Le 8 juin 2021, la BIC a conclu une convention de crédit avec une société de projets détenue en propriété exclusive par l'Association of School Transportation Services of British Columbia (« ASTSBC »). Conformément à la convention, la BIC a convenu de fournir un financement pouvant atteindre 30 millions de dollars à l'ASTSBC. Cela facilitera les prêts aux emprunteurs indirects comme les districts scolaires publics, les écoles des Premières Nations et les exploitants du secteur privé pour l'acquisition ciblée de 280 autobus à zéro émission et de l'infrastructure de recharge connexe, conformément aux ententes de financement des membres.

Le 3 août 2021, la BIC, en partenariat avec DIF Capital Partners et ses filiales et sociétés affiliées (« DIF »), a conclu une entente de crédit avec une société de projet dont DIF est le commandité. La société de projet sera responsable de la construction et de l'exploitation du réseau d'Internet haut débit à fibre optique du dernier kilomètre au profit d'environ 49 000 foyers mal desservis dans les zones rurales du sud du Manitoba, en fournissant un débit amélioré allant jusqu'à 1 gigabit par seconde. La BIC s'est engagée à fournir un financement à hauteur de 164 millions de dollars.

Le 12 août 2021, la BIC a conclu une convention de crédit avec la ville d'Edmonton allant jusqu'à 14,4 millions de dollars pour l'achat de 20 nouveaux autobus à zéro émission pour le parc de véhicules de transport en commun d'Edmonton Transit Services. Cela contribuera à la transition de la ville vers un transport plus durable, réduira son empreinte carbone tout en offrant un service de transport en commun de haute qualité aux usagers et usagères.

Le 26 juillet 2021, la BIC a conclu une convention de crédit allant jusqu'à 300 millions de dollars avec Aéroports de Montréal pour la construction de la station du Réseau express métropolitain (« REM ») à l'aéroport international Montréal-Trudeau, en s'appuyant sur l'investissement antérieur de la BIC de 1,3 milliard de dollars dans le système de transport léger sur rail REM, qui était financé par une société de projet. La nouvelle station et la nouvelle liaison ferroviaire seront reliées au réseau de métro léger REM. Actuellement en construction dans la région du Grand Montréal, le REM s'étendra sur 67 kilomètres et comptera 26 stations.

Le 15 septembre 2021, la BIC a conclu une convention de crédit avec la Société de financement et d'investissement en performance énergétique (« SOFIAC »), un fonds établi par Fondation et Econoler qui conçoit, construit, finance, entretient et regroupe des projets de rénovations énergétiques dans les secteurs privés commercial, industriel et résidentiel à logements multiples dans toute la province de Québec. L'objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre et les coûts d'exploitation. La BIC s'est engagée à fournir un financement pouvant atteindre 100 millions de dollars.

Le 22 septembre 2021, la BIC a conclu une convention de crédit avec Autobus Groupe Séguin pour soutenir l'achat d'autobus scolaires à zéro émission avec un investissement pouvant atteindre 15 millions de dollars. Ce financement, combiné aux subventions offertes par le gouvernement du Québec, permet à Autobus Groupe Séguin d'acheter jusqu'à 131 AZE. Cela permettra de renouveler plus de 40 % du parc d'autobus scolaires au cours des cinq prochaines années.

Le 23 septembre 2021, la BIC a conclu une convention de crédit avec Noventa-Toronto Western L.P. et Noventa Hospital GP 1 Inc (ensemble, « Noventa ») pour financer jusqu'à 19,3 millions de dollars pour un projet de rénovations énergétiques utilisant le système de transfert d'énergie des eaux usées au Toronto Western Hospital. Le nouveau système fournira de l'énergie à l'hôpital pour le chauffage et le refroidissement à faibles émissions de carbone en transférant de l'énergie thermique vers et depuis les eaux usées qui circulent dans le système des égouts de Toronto.

Le 28 septembre 2021, la BIC a conclu une convention de crédit avec Tshiuetin Rail Transportation Inc. et Tshiuetin LP (« Tshiuetin ») pour fournir un financement jusqu'à 50 millions de dollars. Tshiuetin est le premier chemin de fer régional canadien de 217 kilomètres appartenant aux Premières Nations. Il offre un service de train de passagers de 456 kilomètres le long du corridor Nord-Est du Québec et Ouest du Labrador. Il relie trois Premières Nations, soit la Nation innue Takuaikan Uashat Mak Mani-utenam, la Nation innue Matimekush-Lac John et la Nation naskapie de Kawawachikamach.

Le 29 septembre 2021, la BIC a conclu une convention de crédit avec Enwave Canada Investment Holdings Midco Inc. (« Enwave ») pour financer jusqu'à 600 millions de dollars pour le développement et l'expansion de systèmes d'énergie de quartier à Toronto et à Mississauga. Six projets sont en cours de développement. Ils augmenteront l'efficacité et l'utilisation des technologies à faible émission de carbone et réduiront les émissions de gaz à effet de serre.

Au 30 septembre 2021, les taux d'intérêt sur les emprunts se situaient entre 1,00 % et 3,40 % avec des durées de 12 à 35 ans.

Écarts d'évaluation lors de la comptabilisation initiale

Étant donné que le mandat de la BIC est de soutenir de projets d'infrastructure au Canada qui ne peuvent être entièrement financés par le secteur privé et d'investir dans ces projets, la BIC accorde des prêts à taux inférieur à celui du marché. Par conséquent, la juste valeur de l'engagement de prêt et du prêt à recevoir est inférieure à celle qui serait offerte dans d'autres conditions si le taux consenti par la BIC correspondait à celui du marché du financement de projets d'infrastructure, soit le marché principal de la BIC.

Lors de la comptabilisation initiale, la BIC a estimé la juste valeur de l'engagement de prêt émis dans le cadre de ses conventions en utilisant des techniques d'évaluation. Bien que certaines données aient été tirées d'opérations similaires récemment observées sur le marché principal, toutes les données importantes utilisées dans les techniques d'évaluation n'étaient pas entièrement observables. La différence entre la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et le prix de transaction n'est pas comptabilisée immédiatement en résultat, mais est différée dans la valeur comptable de l'engagement de prêt et du prêt à recevoir. Étant donné que les soldes des prêts à recevoir décaissés en application de l'engagement sont considérés comme une continuation des engagements émis, le solde différé non amorti résultant des tranches d'engagement de prêt individuelles fait partie du prêt à recevoir au fur et à mesure que les décaissements sont effectués. Les montants différés sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif pendant la durée de vie combinée de l'engagement de prêt et du prêt à recevoir qui en résulte. Le même traitement comptable est appliqué aux prêts classés à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Cependant, la juste valeur du prêt est réévaluée à chaque date de prélèvement et chaque gain ou perte qui en découle se rapporte au règlement de l'engagement de prêt plutôt que de représenter un profit ou une perte sur un jour.

Le tableau suivant présente l'écart total non encore comptabilisé en résultat au début et à la fin de l'exercice ainsi qu'un rapprochement des variations du solde au cours de la période.

Écart d'évaluation

	Pour la période de six mois close le 30 septembre 2021	Exercice clos le 31 mars 2021
Solde d'ouverture	609 209 \$	481 404 \$
Augmentation liée à de nouvelles ententes	199 835	148 900
Réduction de l'écart d'évaluation due au passage du temps	(11 486)	(21 095)
Solde de clôture	797 558 \$	609 209 \$

	Pour la période de six mois close le 30 septembre 2021	Exercice clos le 31 mars 2021
Composé de :		
Écart d'évaluation non comptabilisé relatif à l'engagement de prêt	327 489 \$	148 900 \$
Écart d'évaluation non comptabilisé relatif au prêt à recevoir	470 069	460 309
Solde de clôture	797 558 \$	609 209 \$

Prêt à recevoir – coût amorti :

Le tableau suivant présente la variation des prêts :

	Pour la période de six mois close le 30 septembre 2021	Exercice clos le 31 mars 2021
Solde d'ouverture	1 244 924 \$	1 075 131 \$
Décaissements	90 206	221 000
Intérêts courus	11 137	21 722
Coûts de transaction	1 364	1 067
Transfert de la provision pour engagement de prêt	(21 246)	(85 461)
Transfert de l'engagement de prêt – différé	21 246	85 461
Augmentation des prêts à recevoir due au passage du temps	11 486	21 095
Réduction de l'écart d'évaluation due au passage du temps	(11 486)	(21 095)
Provision pour pertes	(2 101)	(73 996)
Solde de clôture	1 345 530 \$	1 244 924 \$

Engagement de prêt (provision) :

Au	30 septembre 2021	31 mars 2021
Engagement de prêt	148 900 \$	85 461 \$
Augmentation due à de nouveaux engagements de prêt	199 835	148 900
Transfert lié aux prêts à recevoir	(21 246)	(85 461)
	327 489	148 900
Écart d'évaluation non comptabilisé relatif à l'engagement de prêt	(327 489)	(148 900)
	- \$	- \$

Pertes de crédit attendues :

La provision pour pertes de crédit attendues représente l'estimation par la direction des pertes prévues dans le portefeuille de prêts à la date de référence. La BIC examine ses prêts

individuellement et intègre des renseignements prospectifs, y compris l'environnement économique causé par la pandémie de COVID-19 (Voir note 4).

La BIC examine ses perspectives économiques relatives aux prêts tous les trimestres. Dans son estimation des pertes de crédit attendues aux phases 1 et 2, la direction envisage trois scénarios (de référence, optimiste et pessimiste), chacun tenant compte de renseignements prospectifs. Le scénario de référence est basé sur les évaluations internes, les données relatives à la probabilité de défaillance (« PD ») provenant de la matrice de transition de Moody's, à l'exposition en cas de défaillance (« ECD ») et la perte en cas de défaillance (« PCD »), et il est ajusté en fonction des perspectives de la direction sur les facteurs macroéconomiques et microéconomiques pertinents. Notre provision pour pertes sur créances rend compte de nos perspectives économiques au 30 septembre 2021.

D'après l'examen des pertes de crédit attendues effectué par la BIC, aucun changement important n'a eu lieu dans le risque de crédit et aucun instrument financier n'a été transféré d'une phase à l'autre au cours du trimestre visé. Les PCA enregistrées au cours de la période étaient de 2,1 millions de dollars (Le 30 septembre 2020 - 86,8 millions de dollars)

Analyse de la qualité du crédit et exposition au risque de crédit

La BIC est exposée au risque de crédit par le biais de ses investissements dans son prêt à recevoir et son engagement de prêt. Le tableau suivant présente des renseignements sur la qualité du crédit et l'exposition au risque de crédit relatives au prêt à recevoir et à l'engagement de prêt. En ce qui concerne le prêt à recevoir, les montants figurant dans le tableau représentent les valeurs comptables nettes. En ce qui concerne l'engagement de prêt, les montants figurant dans le tableau représentent les montants totaux engagés.

Les termes « phase 1 », « phase 2 » et « phase 3 » sont expliqués dans la note 3 des états financiers audités annuels de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2021.

	Le 30 septembre 2021				Le 31 mars 2021
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total	Total
Prêts à recevoir au coût amorti					
Paliers 1 et 2 : Excellent	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Paliers 3 et 4 : Satisfaisant	91 384	-	-	91 384	-
Paliers 5 et 6 : Risque élevé	-	1 331 702	-	1 331 702	1 320 676
Palier 7 : Actif douteux	-	-	-	-	-
Valeur comptable brute	91 384	1 331 702	-	1 423 086	1 320 676
Coûts de transaction	1 364	-	-	1 364	1 067
Provision pour pertes	(2 800)	(76 120)	-	(78 920)	(76 819)
Valeur comptable	89 948	1 255 582	-	1 345 530	1 244 924
Engagement de prêt					
Paliers 1 et 2 : Excellent	-	-	-	-	-
Paliers 3 et 4 : Satisfaisant	1 668 720	-	-	1 668 720	407 500
Paliers 5 et 6 : Risque élevé	-	-	-	-	-
Palier 7 : Actif douteux	-	-	-	-	-
Engagement total	1 668 720 \$	- \$	- \$	1 668 720 \$	407 500 \$

Rapprochement des pertes de crédit attendues

Le tableau suivant fait le rapprochement entre la valeur comptable nette, à l'ouverture et à la clôture, pour le prêt à recevoir au coût amorti par phase.

	Le 30 septembre 2021				Le 31 mars 2021			
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
Solde au 1 ^{er} avril	368 \$	1 244 556 \$	- \$	1 244 924 \$	1 075 131 \$	- \$	- \$	1 075 131 \$
Avance sur les ententes précédentes	90 206			90 206	221 000			221 000
Intérêts courus	111	11 026		11 137	10 845	10 877		21 722
Coûts de transaction	1 364			1 364	1 067			1 067
Transfert à la phase 1	-	-	-	-	-	-	-	-
Transfert à la phase 2	-	-	-	-	(1 306 976)	1 306 976	-	-
Transfert à la phase 3	-	-	-	-	-	-	-	-
Provision pour pertes	(2 101)	-	-	(2 101)	(699)	(73 297)	-	(73 996)
Solde de clôture	89 948 \$	1 255 582 \$	- \$	1 345 530 \$	368 \$	1 244 556 \$	- \$	1 244 924 \$

Le tableau suivant rapproche les provisions pour pertes d'ouverture et de clôture par étape.

	Le 30 septembre 2021				Le 31 mars 2021				
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total	
Solde au 1 ^{er} avril		(699) \$	(76 120) \$	-	(76 819) \$	(2 823) \$	- \$	- \$	(2 823) \$
Transfert à la phase 1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transfert à la phase 2	-	-	-	-	2 823	(2 823)	-	-	-
Transfert à la phase 3	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Provision pour pertes	(2 101)	-	-	(2 101)	(699)	(73 297)	-	(73 996)	
Solde de clôture	(2 800) \$	(76 120) \$	-	(78 920) \$	(699) \$	(76 120) \$	- \$	(76 819) \$	

8. Financement public :

La principale source de financement de la BIC provient des crédits parlementaires reçus du gouvernement du Canada. Les crédits parlementaires sont utilisés pour les dépenses de fonctionnement; pour financer les engagements d'investissement et les immobilisations, y compris les immobilisations corporelles qui font l'objet d'un amortissement.

Les crédits parlementaires inutilisés qui découlent du calendrier sont comptabilisés comme un financement public reporté et sont reportés sur des périodes ultérieures. Les créances de financement public représentent des dépenses qui ont été engagées mais pour lesquelles les crédits n'ont pas encore été transférés.

Les créances de financement public et le financement public reporté se présentent comme suit :

Pour la période close le	30 septembre 2021	31 mars 2021
Solde d'ouverture	5 442	8 612
Crédits publics reçus	(29 500)	(57 000)
Utilisés pour les dépenses de fonctionnement	24 556	53 008
Utilisés pour les dépenses en capital	30	822
Financement public à recevoir lié aux dépenses de fonctionnement	528	5 442

Pour la période close le	30 septembre 2021	31 mars 2021
Solde d'ouverture	-	221 000
Financement public lié aux investissements	90 189	-
Déboursements de prêts	(90 144)	(221 000)
Financement public différé lié aux investissements	45	-

Pour la période close le	30 septembre 2021	31 mars 2021
Solde d'ouverture	1 943	1 423
Financement public lié aux dépenses en capital	30	822
Amortissement du financement différé lié aux dépenses en capital	(171)	(302)
Financement public différé lié aux dépenses d'investissement	1 802	1 943

Le solde de trésorerie à la fin du 30 septembre 2021 s'établit à 2,8 millions (1,7 million de dollars au 31 mars 2021), ce qui représente la trésorerie disponible pour les opérations. Les liquidités sont détenues auprès d'institutions financières de premier ordre au Canada.

9. Actifs loués au titre du droit d'utilisation et obligations locatives :

Le 31 août 2017, la BIC a conclu des contrats de location à long terme visant des locaux pour bureaux et des espaces d'entreposage situés au 150, rue King Ouest. Chaque contrat de location est assorti d'une durée de 10 ans commençant le 1^{er} juin 2018. La BIC a la possibilité de renouveler le contrat de location visant des locaux pour bureaux pour deux autres périodes consécutives de cinq années chacune.

Les obligations locatives ont été évaluées à la valeur actuelle des paiements restants du contrat de location, actualisée au taux d'emprunt marginal de 1,97 % de la BIC en fonction du taux de rendement à long terme de référence des obligations du gouvernement du Canada à la date d'application.

Les détails relatifs aux actifs au titre du droit d'utilisation ont été comptabilisés comme suit au 30 septembre 2021 :

	Le 30 septembre 2021	Le 31 mars 2021
Solde d'ouverture	3 180 \$	3 441 \$
Amortissement cumulé	(131)	(261)
Solde de clôture	3 049 \$	3 180 \$

Les détails relatifs aux obligations locatives ont été comptabilisés comme suit au 30 septembre 2021 :

	Le 30 septembre 2021	Le 31 mars 2021
Solde d'ouverture	3 793 \$	4 014 \$
Charge d'intérêts	41	87
Paiements de contrat de location	(154)	(308)
Solde de clôture	3 680 \$	3 793 \$
Obligations locatives courantes	230 \$	227 \$
Obligations locatives non courantes	3 450	3 566
	3 680 \$	3 793 \$

Il n'y a pas eu de contrat à court terme ni de contrat de faible valeur pendant la période de référence.

10. Immobilisations corporelles :

	Améliorations locatives	Logiciels	Matériel informatique	Mobilier et matériel	Total
Coût :					
Solde au début de l'exercice	1 533 \$	495 \$	277 \$	365 \$	2 670 \$
Acquisitions	12	-	18	-	30
Solde à la fin de la période	1 545	495	295	365	2 700
Amortissement cumulé :					
Solde au début de l'exercice	328	49	202	148	727
Charge d'amortissement	76	50	23	22	171
Solde à la fin de la période	404	99	225	170	898
Valeurs comptables					
Solde au 30 septembre 2021	1 141 \$	396 \$	70 \$	195 \$	1 802 \$

	Améliorations locatives	Logiciels	Matériel informatique	Mobilier et matériel	Total
Coût :					
Solde au début de l'exercice	1 268 \$	- \$	223 \$	357 \$	1 848 \$
Acquisitions	265	495	54	8	822
Solde à la fin de la période	1 533	495	277	365	2 670
Amortissement cumulé :					
Solde au début de l'exercice	187	-	143	95	425
Charge d'amortissement	141	49	59	53	302
Solde à la fin de la période	328	49	202	148	727
Valeurs comptables					
Solde au 31 mars 2021	1 205 \$	446 \$	75 \$	217 \$	1 943 \$

Au 30 septembre 2021, aucune immobilisation corporelle ne s'était dépréciée (31 mars 2021 – montant nul).

11. Crédoeurs et charges à payer :

Au	30 septembre 2021	31 mars 2020
Rémunération courue	4 019 \$	5 843 \$
Honoraires courus	1 563	1 436
Créditeurs	630	135
Autre	11	5
Créditeurs et charges à payer - Services-conseils	922	1 285
	7 145 \$	8 704 \$

12. Transaction avec des parties liées :

Selon le principe de propriété commune, la société est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. La société effectue des transactions avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Les transactions individuellement importantes de la BIC de la BIC avec des entités liées à une autorité publique correspondent au financement public (note 3e)), approuvé dans la loi habilitante et le plan stratégique annuel de la BIC, et obtenu au moyen de demandes de prélèvement faites au ministère des Finances, ainsi que le bureau de projet conjoint (note 13) avec VIA Rail Canada, une société d'État.

Les autres parties liées de la BIC s'entendent principalement de ses principaux dirigeants ainsi que de leurs proches sur lesquels la société exerce une influence notable.

13. Services-conseils et développement de projets :

Le 4 septembre 2019, la BIC et VIA Rail Canada, une partie liée, ont établi un bureau de projet conjoint dans les bureaux de VIA Rail à Montréal (Québec) afin d'entreprendre les activités de réduction des risques, de vérification préalable, de préapprovisionnement et de planification à l'égard du projet de train à grande fréquence de VIA Rail. Les questions traitées devront faire l'objet d'un consensus entre la BIC et VIA Rail. Ce bureau, une association de fait, exerce son mandat pendant une période de 24 mois à compter de la date de l'entente; il ne crée pas d'entité juridique ou de partenariat entre la BIC et VIA Rail.

La BIC a reçu l'autorisation de financer jusqu'à 54,4 millions de dollars des charges liées aux activités de cette opération conjointe et a financé 33,6 millions de dollars à ce jour. Les charges liées à cette opération conjointe pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 septembre sont décrites en détail dans le tableau ci-dessous. Les charges liées aux services

consultatifs pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 septembre 2021 sont décrites en détail dans le tableau ci-dessous.

Le développement de projets comprend les dépenses liées aux travaux de construction préliminaires afin d'accélérer des projets d'infrastructure à impact élevé dans lesquels la BIC prévoit effectuer un investissement à long terme. L'objectif du développement de projets consiste à accélérer la réalisation des études, des rapports techniques et des analyses nécessaires pour raccourcir les parcours critiques menant à la construction d'infrastructure déjà en cours.

Pour le trimestre clos le 30 septembre	2021	2020
Honoraires	1 823 \$	6 888 \$
Recouvrement des coûts liés aux ressources de la BIC	349	490
Administration	67	484
Locaux et matériel	-	14
Dépenses liées aux services-conseils	2 239	7 876
Dépenses liées au développement de projets	354	569
Total des dépenses liées aux développement de projets et aux services-conseils	2 593 \$	8 445 \$
Pour la période de six mois close le 30 septembre	2021	2020
Honoraires	4 983 \$	13 084 \$
Recouvrement des coûts liés aux ressources de la BIC	572	918
Administration	197	487
Locaux et matériel	-	27
Services consultatifs – BPC	5 752 \$	14 516
Dépenses liées au développement de projets en cours	429	613
Dépenses liées aux services-conseils	6 181 \$	15 129 \$